

BS / BE Man?uvre

PUBLIC

Personnel executant des travaux d'ordre non électrique dans un environnement présentant des risques électriques.

PRE REQUIS

Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité.

PROGRAMMATION

Durée : 2.0 jours - 14 h.
Pers. / session : 8 maxi
Tarif : 500 € HT (TVA : 20%)

DATES & LIEUX

Selon calendrier en ligne :
<https://www.fenix-formation.fr>

LE FORMATEUR

Ingénieur, dispose de 18 années d'expérience dans la formation et l'ingénierie du Bâtiment.

LE CENTRE DE FORMATION

Fénix Formation, déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84730198473 auprès du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, référencé QUALIOP1

CONTEXTE

Tout employeur doit habiliter son personnel qui intervient sur ou au voisinage d'une installation électrique (décret N°2010-1018 du 30 août 2010 et décret N°2010-1118 du 22 septembre 2010). Cette habilitation, remise par l'employeur à son salarié, spécifie la nature des opérations que ce dernier est autorisé à effectuer.

OBJECTIFS

- Etre capable de respecter les consignes de sécurité définies par la publication UTE C18-510 dans le cadre de la brochure ED 6127 de l'INRS.
- Etre capable d'appliquer ces prescriptions aux domaines et situations propres à son environnement de travail.
- Permettre à l'employeur de délivrer l'habilitation électrique à son salarié.

EVALUATIONS PRATIQUES & THEORIQUES

A l'issue de cette formation, le stagiaire devra réussir un examen (QCM) d'évaluation des connaissances théoriques, auquel une note minimum de 24/30 est exigée.

Un contrôle pratique, comprenant exercices écrits et manipulations sur banc d'essai, fait également partie de l'évaluation du participant, auquel une note minimum de 80/100 est exigée.

L'avis favorable délivré par le centre de formation est soumis à l'obtention des notes minimales sur les 2 évaluations.

L'organisme de formation pourra présenter des réserves sur le comportement de l'apprenant ou des remarques sur les moyens, l'environnement, les procédures existantes, et proposer des niveaux d'habilitation différents de ceux souhaités.

PROGRAMME

Tronc commun

Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.

Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).

Donner les noms et les limites des différents domaines de tension.

Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaines de tension.

Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.

Identifier les limites et les zones d'environnement.

Décrire le principe d'une habilitation.

Donner la définition des symboles d'habilitation.

Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation.

Lister les prescriptions associées aux zones de travail.

Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).

Reconnaître la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés.

Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.

S'assurer de la bonne mise en oeuvre de son matériel et de ses outils.

Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel

Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique

Module Manoeuvres en basse tension (BE Manoeuvre)

Reconnaître les MATERIELS électriques des DOMAINES DE TENSION BT et TBT dans leur environnement.
Identifier les MATERIELS électriques objet des MANOEUVRES.
Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.
Citer les limites de l'HABILITATION BE Manoeuvre (Autorisation et interdits, etc.).
Réaliser des MANOEUVRES dans les DOMAINES DE TENSION BT et TBT.
Nommer les informations et documents à échanger ou à transmettre au CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE ou au CHARGE DE CONSIGNATION.
Identifier le CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE ou le CHARGE DE CONSIGNATION et échanger les informations nécessaires.
Respecter les instructions données par le CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE ou le CHARGE DE CONSIGNATION.
Rendre compte de son activité.
Enoncer les INSTRUCTIONS DE SECURITE spécifiques aux MANOEUVRES.
Respecter et faire respecter les INSTRUCTIONS DE SECURITE.
Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'HABILITATION visée.

Module Intervention BT de remplacement et raccordement (BS)

Citer les limites de l'HABILITATION BS (Autorisation et interdits, etc.).
Nommer les informations à échanger ou transmettre au CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE.
Identifier le CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE et échanger les informations nécessaires.
Respecter les instructions données par le CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE.
Rendre compte de son activité.
Enoncer les fonctions des MATERIELS électriques des DOMAINES DE TENSION BT et TBT.
Reconnaître les MATERIELS électriques des DOMAINES DE TENSION BT et TBT dans leur ENVIRONNEMENT.
Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
Si nécessaire identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.
Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit.
Réaliser la MISE HORS TENSION pour son propre compte (PRE-IDENTIFICATION, SEPARATION, CONDAMNATION).
Effectuer la VERIFICATION D'ABSENCE DE TENSION (VAT).
Réaliser une remise sous tension.
Lister les mesures de prévention à observer lors d'une INTERVENTION BT.
Délimiter et signaler la ZONE D'INTERVENTION BT.
Respecter les règles et les INSTRUCTIONS DE SECURITE.
Lister et connaître le contenu des documents applicables dans le cadre des INTERVENTIONS BT ELEMENTAIRES (AUTORISATION DE TRAVAIL, INSTRUCTION DE SECURITE, etc.).
Enoncer la procédure de remplacement
Préparer organiser et mettre en oeuvre les mesures de prévention lors d'une intervention BT de remplacement, d'un fusible, d'une lampe ou d'un accessoire.
Enoncer la procédure de raccordement.
Préparer, organiser et mettre en oeuvre les mesures de prévention lors d'une intervention BT de raccordement hors tension.
Analyser les risques préalablement à chaque SITUATION DE TRAVAIL.
Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'HABILITATION visée.